Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)
ISSN: 2958-8413
Vol. 3, No. 1, Février 2025

This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

Diagnostic financier de l'entreprise : intégration de l'éthique financière dans la décision du contrat de sous-traitance

Financial diagnosis of the company: integration of financial ethics in the decision of the subcontracting contract

Julio NTALANI LIZANGA

Professionnel de la finance et Chercheur en sciences économiques

Candidat doctorat à l'Université de Kinshasa

République Démocratique du Congo

Résumé : Le diagnostic financier est une démarche capitale pour toute entreprise quel qu'elle soit, dans l'appréhension objective de ses réalités économiques et des moyens de son fonctionnement pour une meilleure prise des décisions, notamment celle de contracter avec un fournisseur sous-traitant. La réussite d'une telle démarche reste tributaire, d'une grande partie de la qualité de relation contractuelle entre partenaires. Cette relation contractuelle n'a pour socle que la confiance. La confiance est une variable médiatrice des échanges, qui est d'autant plus consolidée, que par le partenaire manifeste un certain comportement éthique. Cet article vise à proposer un model conceptuel du comportement financier éthique de l'entreprise dans le cadre de diagnostic financier des entreprises fournisseur de sous-traitance, en expliquant la décision contractuelle de l'entreprise DO par la détermination du jugement éthique au travers des attributs éthiques des pratiques financières comme variables explicatives des quatre dimensions de confiance. Le résultat relatif à cette étude, démontre de manière sans appel, un bon ajustement de notre modèle face au données empiriques. Cette étude est une nouveauté dans le domaine de diagnostic financier vue son intégration de l'éthique.

Mots clés : Gestion financière, Diagnostic financier, Ethique financière, Fournisseur, Sous-traitance, Analyse financière.

Abstract : Financial diagnosis is a crucial step for any company, whatever it may be, in the objective understanding of its economic realities and the means of its operation for better decision-making, in particular that of contracting with a subcontracting supplier. The success of such an approach remains dependent on a large part of the quality of the contractual relationship between partners. This contractual relationship is based only on trust. Trust is a mediating variable of exchanges, which is all the more consolidated, as the partner manifests a certain ethical behavior. Financial ethics play a crucial role in the reputation of the company and in its relationship with stakeholders. This article aims to propose a conceptual model of the ethical financial behavior of the company in the context of financial diagnosis of subcontracting supplier companies, by explaining the contractual decision of the DO company by determining the ethical judgment through the ethical attributes of financial practices as explanatory variables of the four dimensions of trust. The result relating to this study demonstrates unequivocally a good fit of our model to the empirical data. This study is a novelty in the field of financial diagnosis given its integration of ethics.

Keywords : Financial management, Financial diagnosis, Financial ethics, Supplier, Subcontracting, Financial analysis

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**14949879**

1. Introduction

D'autant plus que pour d'autres thématiques de la finance, d'entreprise ou de marché, le domaine du diagnostic et de l'évaluation a besoin de références intrinsèques et d'éléments à la frontière de la discipline. C'est un domaine de gestion où doivent se croiser, de façon coordonnée, des procédures financières techniques, rivées à des supports méthodologiques clairs, des considérations portant sur l'image rendue et des résultats matriciels relatifs à la qualité stratégique, voire contextuelle, des positionnements eu égard aux forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) : produits, relations interindustriels, politique interentreprises, marchés captifs, risques d'affaires, etc.

Dans un monde aussi en constante évolution technologique, économique, socio-culturelle et un environnement complexe et incertain où la concurrence est acharnée, les entreprises sont devenues plus efficaces et plus attentives que jamais pour pouvoir assurer leur survie et garder leur part du marché sinon à en conquérir.

L'entreprise, étant une entité économique bien qu'autonome, les atteintes de ses objectifs préalablement établis de réalisation de bénéfices et d'amélioration continue de sa performance, sont toutefois dépendants de la qualité de son environnement, plus particulièrement des tiers : fournisseurs. C'est pour cette raison, qu'il est judicieux pour l'entreprise de procéder au diagnostic financier et à l'évaluation de ses fournisseurs en vue d'estimer leur capacité, présent et future de fourniture, puis à en déduire la valeur de leur contribution, en tenant compte du risque de non-réalisation de ladite contribution à son efficacité dans l'atteinte des objectifs assignés. Ce diagnostic, permet à l'entreprise d'apprécier la forme et le fond de son partenaire afin de bâtir une relation de confiance.

Ces différents facteurs de contexte sont à l'origine de l'émergence d'une société post-moderne caractérisée par l'apparition de nouvelles aspirations dans le contrat de fourniture, d'une plus

grande interpellation sociétale des entreprises et d'une exigence d'adaptation des pratiques financières.

Les entreprises manifestent de nouvelles revendications en matière de contrat de fourniture et prennent de plus en compte des attributs éthiques financières d'ordre qualitatif dans leur choix de fournisseurs tels que, la qualité physique des éléments d'immobilisations et de leur couverture financière (amortissement, dépréciation et provision), les décisions d'investissement et de désinvestissement, les décisions relatives à la répartition des bénéfices, la qualité de charges et produits important, la rigueur de suivi budgétaire et de plan de trésorerie, l'organisation financière et la qualité des animateurs, les décisions relatives à la fixation de prix, etc. afin de renforcer la gestion de leurs risques et consolider une relation de confiance pérenne.

Cependant, la confiance est le résultat d'un comportement juste, vrai et équitable dans le sens où les décisions moralement correctes et les actions basées sur les principes éthique d'analyse reconnaissent et protègent les droits et intérêts des autres dans la société. Ainsi, l'éthique financière, définit comme étant l'ensemble des valeurs normatives que les professionnels doivent respecter dans la conduite de leurs affaires afin de maintenir un sentiment de confiance avec leurs clients, leurs collègues et le public, se présente sans doute comme étant un socle pour mieux construire une relation de confiance entre partenaire.

L'éthique est devenue une exigence dans la gestion des entreprises du 21ème siècle qui sont désormais contraintes de modifier leurs comportements en vue de concilier les exigences éthiques de leurs partenaires sociaux et la rationalité économique indispensable à leur pérennité.

Les pratiques éthiques dans la gestion financière ou l'éthique financière, jouent un rôle crucial dans la réputation de l'entreprise et dans sa relation avec les parties prenantes. En adoptant une approche éthique, une entreprise s'engage à prendre des décisions financières responsables, transparentes et justes. Ces pratiques favorisent la confiance et fidélité des clients, des investisseurs et des employés, renforçant ainsi sa crédibilité sur le marché.

En outre, l'éthique financière aident à prévenir les scandales financiers et les erreurs couteuses qui pourraient nuire à la stabilité et la viabilité de l'entreprise. Ainsi, les pratiques financières doivent être plus responsables, en vue de rassurer les partenaires, légitimer l'action des entreprises et garantir le bien-être collectif présent et future de tous.

Dans le cadre de cette étude, nous nous focaliserons principalement notre recherche sur l'analyse du comportement des entreprises face à leurs fournisseurs, qui inclut en plus des critères traditionnels d'évaluation de fournisseur, les attributs éthiques des pratiques financières d'autant plus que les recherches sur cet axe sont rare.

Notre problématique générale à travers cette étude vise à répondre à la question suivante : dans quelles proportions les attributs éthiques des pratiques financières intégrés par l'entreprise peuvent-ils générer la confiance et influencer la relation entre entreprise et pérenniser le contrat de fourniture de biens et services ?

Les objectifs poursuivis dans le cadre de notre recherche organisent ce travail en trois parties de manière suivante :

- Proposer et justifier une conceptualisation de l'éthique dans le domaine de gestion financière, plus particulièrement dans celui du diagnostic financier, et ses rapports avec

la confiance issue de la psychologie sociale et du marketing en vue de proposer une modélisation du comportement des entreprises dans la relation « client-fournisseur » ;
- Valider empiriquement le modèle conceptuel proposé dans le cas particulier de contrat de fourniture de service de la sous-traitance ;
- Proposer une discussion des principaux apports de cette recherche dans la gestion financière, et en préciser les limites et voies futures de recherche.
-

2. Cadre conceptuel de l'éthique financière dans le domaine de diagnostic financier

La plupart des ouvrages et autres publications relatives à la gestion financière assignent à cette discipline un but fondamental : assurer la maximisation de la valeur de l'entreprise. Pour ce faire, elle doit garantir la stabilité financière, la croissance et la pérennité de l'entreprise. Contribuer à la prise de décisions éclairées et à l'optimisation des ressources financières de l'entreprise, ce qui lui permet de prospérer dans un environnement économique concurrentiel et instable.

Cependant, pour atteindre son but, la gestion financière doit se munir des outils appropriés permettant à l'entreprise de maintenir sa performance de manière continue, entre autre : le diagnostic financier.

Le diagnostic financier est outil d'analyse qui évalue la performance de l'entreprise. Il prend en compte les données financières de l'entreprise, mais aussi l'information liées à l'exploitation et à la stratégie d'évolution définie par celle-ci. Il permet de vérifier la rentabilité, la solvabilité et les perspectives de croissance et d'apporter un jugement global sur la situation financière de l'entreprise.

Cette partie exposera l'éthique financière comme base du jugement dans la relation de l'entreprise, et déterminant de la confiance de l'entreprise pour enfin, aborder l'éthique financière comme facteur discriminant des partenaires sur son intention contractuelle.

2.1. L'éthique financière : renfort au diagnostic financier traditionnel et préalable au jugement de partenaire de l'entreprise

A son fondement, l'éthique est une branche de la philosophie qui s'intéresse à l'agir humain et à la question du « comment bien se comporter ». Appelé également philosophie morale, l'éthique est une discipline portant sur les jugements moraux. Elle examine les questions normatives, concernant ce que les individus devraient faire, ainsi que les questions méta-éthique sur la nature même de la moralité.

L'éthique est définie par Rawls (1971) comme la recherche du bien vivre et du bien faire, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante en vue du bien d'autrui et dans des institutions justes. Elle traduit le sens d'une réflexion profonde sur les principes généraux qui guident l'action humaines, (Lenoir, 1991). Elle sert d'évaluation ou d'appréciation de nos actions, de notre conduite et de nos règles de vie, selon le registre du bien et du mal, du juste ou de l'injuste, (Duhamel et al. 2001).

Dans la finance, l'éthique, se présente comme étant la branche de l'éthique appliquée qui s'intéresse à la finance. L'éthique financière ou l'éthique des affaires, se fonde dans l'éthique normative, qui vise à former des théories éthiques afin d'évaluer moralement des pratiques

financières des personnes et/ou des institutions, sur la création de la richesse et la pérennisation des affaires.

L'éthique dans le domaine de la finance, se présente comme un ensemble de normes morales qui guident les pratiques financières à la concrétisation du but fondamental de la finance, qui est la création de la richesse et la pérennisation des affaires. Elles visent à promouvoir l'intégrité, la compétence, la diligence requise, la prudence, la transparence, la responsabilité, la régularité et la confidentialité lors du traitement des informations financières ou personnelles sensibles.

Face à ces exigences, en sus de celles caractérisées par une demande de produits personnalisés, de bonne qualité, livrés dans des délais minimaux et le tout au moindre cout ; le choix d'un fournisseur devient ainsi une décision stratégique qui a un impact crucial sur la performance globale de toute entreprise. « Cette décision vise à créer et maintenir un réseau de fournisseurs fiables et efficaces nécessaires au donneur d'ordres(DO) pour relever les défis concurrentiels croissants. La capacité du DO à produire un produit de qualité, à un cout raisonnable et de manière opportune est fortement influencée par la performance des fournisseurs qui est considérée comme l'un des facteurs déterminants pour le succès du DO ».(Aguezzoul et Ladet, 2006)

2.1.1. Les objectifs principaux du diagnostic financier

Les objectifs principaux du diagnostic financier sont les suivants :

- **Objectif 1 : vérifier la rentabilité et la solvabilité**

L'analyse des données financières, dont l'analyse fonctionnelle du bilan de l'entreprise par exemple, permet de comprendre d'où viennent les ressources et comment elles sont utilisées. Dans un second temps, le compte de résultat permet de faire la balance entre les moyens qui sont déployés et les performances financières réalisées. Ces deux indicateurs seront grandement utiles pour déterminer la solvabilité et ainsi mieux gérer les liquidités en établissant de nouvelles prévisions par exemple.

- **Objectif 2 : identifier les leviers d'amélioration**

Le deuxième objectif principal d'un diagnostic financier réside dans l'identification de leviers d'amélioration. En effet, en analysant les performances, il est capable de déterminer les potentiels problèmes ralentissant votre activité et les process qui peuvent être automatiser. Vous découvririez par exemple que le délai moyen de paiement des clients est trop long et qu'il est nécessaire d'effectuer des actions correctives afin de récupérer les règlements des factures de des clients plus rapidement.

- **Objectif 3 : déterminer les perspectives de croissance**

Le troisième objectif, est de pouvoir vous projeter dans l'avenir en déterminant les perspectives d'évolution. Grace à l'analyse des performances financières de l'entreprise, il est capable d'établir des prévisions et d'anticiper les potentiels risques de solvabilité et de rentabilité. Anticiper le futur permet d'étudier la possibilité de réaliser de nouveaux investissements.

- **Objectif 4 : faciliter la négociation et la relation avec des partenaires**

Le dernier objectif, et pas le moindre, concerne les partenaires de l'entreprise. Grace à l'établissement d'un diagnostic financier, l'entreprise peut établir un dialogue franc avec ses partenaires tant financier, commercial et autres. Ainsi, l'entreprise sera capable de se voir d'un regard identique à celui de ses partenaires et ainsi d'orienter son approche en fonction de son

interlocuteur. De plus, cela permet également la maitrise de tous les aspects de l'activité, et donc d'engager une négociation plus sereinement afin de construire une relation de confiance.

2.1.2. Tableau sur la démarche traditionnelle du diagnostic financier

Le tableau ci-dessous nous montre les étapes du processus du diagnostic financier et les instruments requis.

Tableau 1: Démarche traditionnelle du diagnostic financier

Etapes	Approches	Outils
1ère Etape: Définition des objectifs d'analyse	Etude des moyens de l'entreprise	Structure financier
		Trésorerie
	Etude de fonctionnement de l'entreprise	Activité
		Rentabilité
2ème Etape: Préparation des différentes sources d'information	Documentation des informations extra-comptables	Interne: Statut juridique, taille, activité, localisation et géographie des établissements, raison sociale, etc.
		Externe: Fournisseurs, clients, conccurents, secteur d'activité, environnrmrnt socio-économique, marché de l'entreprise, etc.
	Documentation des informations comptables	Bilan comptable retraité ou bilan fonctionnel, soit au bilan financier
		Compte résultat
		Tableau de flux de trésorerie
		(sur base de ces documents qu'on établira les ratios)
3ème Etape: Selection d'outils d'analyse financière	Adaptation aux objectifs poursuivis	Equilibre financier
		Solvabilité
		Risque économique et financier
		Rentabilité
		Croissance
		Autonomie financière
		Flexibilité financière
4ème Etape: Diagnostic financier	Evaluation des atouts	Flexibilité
		Rentabilité élevée
		Bonne liquidité
		Forte croissance
	Evaluation des handicaps	Baisse du résultat
		Baisse du chiffre d'affaires
		Insuffisance de ressoures stables
		Insuffisance des investissements
		Dégradation de la trésorerie
		Surendettement
5ème Etape: Pronostic et recommandations	Extrapolation future	Perspectives d'évolution
		Recommandations

2.1.3. Apport de l'éthique financière dans le diagnostic financier

Le diagnostic financier, comme le montre le schéma ci-haut, permet de rencontrer le résultat de la situation financière de l'entreprise à un moment donné. Et sans la prise en compte l'éthique financière, il est difficile par celle-ci, d'expliquer les causes concrètes de ce résultat afin de mieux extrapoler les prévisions et d'évaluer la probabilité de leur réalisation.

L'appréciation des pratiques éthiques dans la gestion financière (éthique financière) d'une entreprise, permet de certifier la qualité de l'information financière conformément aux normes et principes comptables et financiers en vigueur d'une part, et d'apporter un jugement sur les décisions financières prises et leurs contextes d'autre part, afin de donner une explication rationnelle au résultat de l'entreprise et assigner des perspectives d'avenir aussi réaliste que possible.

Au regard de notre exemple présenté dans les lignes précédents, l'appréciation des attributs éthiques pourrait nous éclairer sur un autre point de vue sur la cause du retard de livraison du fournisseur ou la livraison des matières premières non-conforme, entre autre : soit un problème de trésorerie afin de payer la facture d'entretien du véhicule de livraison à temps, pour que celui-ci soit libéré par le mécanicien, dans le cas de retard de livraison. Soit un problème de grève du personnel due à un mauvais traitement socio-économique créant ainsi l'absence de l'agent expert en conformité des produits, dans le cadre de la livraison non-conforme.

Lors du processus de contrat de fourniture ou de partenariat, si l'on s'intéresse à la question de savoir si l'entreprise DO se soucie de la situation financière l'entreprise partenaire, ou de sa réputation ou, au contraire, des deux à la fois : cela traduit un raisonnement éthique. En effet, la première évaluation est d'ordre déontologique et concerne les moyens utilisés, la deuxième, est d'ordre téléologique et concerne les fins visées, la troisième est à la fois déontologique et téléologique et tient compte à la fois des moyens et des fins.

Nous retiendrons dans le cadre de cette recherche l'éthique, comme base essentielle du jugement du consommateur lors de relation de partenariat, intervenant dans la phase d'évaluation des possibilités offertes et visant à rechercher une adéquation entre les fins visées et les moyens utilisés lors des processus de gestion financière. Le DO éthique intègre l'éthique comme base essentielle de ses jugements et justifie ses décisions par un raisonnement réflexif basé sur les notions de bien et de mal, du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, etc.

Le jugement éthique du DO est par ailleurs tributaire de ses croyances, de sa conviction, de son propre système de valeurs, de ses prédispositions personnelles, de son expérience, de l'intérêt qu'il accorde aux règles éthiques, et enfin, de son respect pour autrui.

Le DO éthique serait celui qui manifeste un certain intérêt aux attributs éthiques en tant que caractéristiques intangibles de la gestion financière : son organisation, ses décisions de financement, d'investissement et désinvestissement, ses impacts sociaux et environnementaux, etc. À côté des normes et principes comptables et financiers traditionnels, les entreprises sont influencées par des critères éthiques dans leurs comportements.

L'engagement éthique d'une entreprise peut être considéré comme une variable explicative de ses pratiques, un attribut intangible de ses choix, voire une motivation dans ses intentions contractuelles.

Dans le cadre cette étude, nous nous sommes inspiré de la catégorisation des consommateurs en fonction de l'intérêt qu'ils portent à l'éthique, élaborée par « Carrigan et Attalla, 2001 » , car elle nous semble assez éclairante dans notre conceptualisation de l'éthique financière dans le domaine du diagnostic et comportement financier des entreprises. Ces auteurs ont analysé l'attitude des consommateurs à l'égard de l'achat éthique en croisant la conscience éthique et l'intention éthique d'achat. Ils ont dégagé quatre catégories que nous appliquons aux entreprises DO :

1. Les compréhensifs et éthiques : font une discrimination entre les entreprises éthiques et non éthiques et sont enclins à répondre positivement au comportement éthique réel des entreprises,

2. Les confus et incertains : voudraient un partenariat éthique mais ils demeurent déconcertés par le manque d'orientation et les messages contradictoires concernant le comportement éthique des entreprises doivent avoir.

3. Les cyniques et désintéressés : ne souffrent pas d'un manque d'information mais d'un manque de conviction que les entreprises sont et doivent réellement être éthiques,

4. Les inconscients : le manque de connaissance sur l'éthique signifie qu'elle n'est pas encore entrée dans leur équation des pratiques et décisions. Un accroissement de leur conscience éthique peut engendrer une intention contractuelle éthique plus forte. »

Il ressort de cette catégorisation entreprises éthiques que l'analyse de l'éthique dans les choix et partenariat repose tant sur les facteurs individuels que sur les systèmes de valeurs, de conviction, de perception, d'orientation, et d'information en matière d'éthique.

Cette réflexion sur l'éthique financière dans le cadre du domaine particulier du diagnostic financier des entreprises, apporte une dimension comportementale de l'entreprise dans ses pratiques financières, et laisse présager que l'éthique peut être examinée comme une variable décisionnelle de choix guidant et orientant les actions et pratiques financières de tout entreprise. L'éthique financière peut par conséquent être appréhendée comme garant de l'honnêteté et de rigueur, des pratiques, des moyens utilisés et de la traçabilité des résultats présentés dans les informations financières soumises au diagnostic financier. Elle constitue de ce fait un antécédent de choix à la genèse d'une certaine confiance et d'une relation durable entre les partenaires de l'échange.

Nous tenterons dans ce qui suit de relater les liens entre éthique et confiance tout en mettant en exergue leur impact en matière de choix et pérennisation de partenariat.

2.2.Ethique financière : un déterminant du diagnostic financier dans la confiance de l'entreprise

Dans le contexte économique actuel caractérisé par une concurrence accrue entre les divers partenaires, nous assistons à une montée en puissance du scepticisme des consommateurs à l'égard de leurs fournisseurs de biens et services. « La multiplication des affaires à scandales et des fautes professionnelles entraine une réelle méfiance des consommateurs et soulève la question de l'éthique de l'entreprise et de la confiance du consommateur ». (Gatfaoui et Lavrota, 2001)

Alors que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont de plus en plus préoccupants, les entreprises doivent adopter une approche responsable et éthique de leur gestion financière pour contribuer à un développement durable et équitable. Ainsi, l'intégration de pratiques éthiques dans la gestion financière de l'entreprise devient essentielle.

Les pratiques éthiques dans la gestion financière ou l'éthique financière, jouent un rôle crucial dans la réputation de l'entreprise et dans sa relation avec les parties prenantes. En adoptant une approche éthique, une entreprise s'engage à prendre des décisions financières responsables, transparentes et justes. Ces pratiques favorisent la confiance et fidélité des clients, des investisseurs et des employés, renforçant ainsi sa crédibilité sur le marché.

En outre, l'éthique financière aident à prévenir les scandales financiers et les erreurs couteuses qui pourraient nuire à la stabilité et la viabilité de l'entreprise.

2.2.1. Relation, évaluation et diagnostic financier de fournisseur

L'évaluation des fournisseurs est une étape importante dans la réussite de tout projet. En effet, un bon fournisseur garantit la qualité du produit à un prix concurrentiel dans les délais convenus, alors qu'un mauvais fournisseur peut livrer de la non-qualité ou à des prix exagérés, ou livrer en retard. L'évaluation du fournisseur est souvent une composante essentielle du processus de suivi de fournisseur. Il s'agit d'un élément clé de la chaine d'approvisionnement, car elle permet de s'assurer que les fournisseurs répondent aux normes de qualité, de cout et de délai requis.

En évaluant les fournisseurs, les entreprises peuvent sélectionner les meilleurs fournisseurs pour leurs besoins spécifiques, tout en réduisant les risques liés à l'approvisionnement.

Prenons comme exemple le cas d'une usine de production. Vous avez choisi un fournisseur avec meilleur prix du marché et vous, pensez avoir fait des économies dans votre budget, mais :

- Ce fournisseur livre une matière première non-conforme. Par conséquent, vous vous retrouvez avec un produit défectueux ou du moins qui ne répond aux critères de qualité.
- Ce fournisseur livre en retard. Et dans une chaine de production, cela pourrait être le maillon faible qui ralentit, voire provoque un arrêt de la production.

Dans les deux cas, ce fournisseur, à bas prix certes, à générer des dérives financières importantes.

Il est donc clair que le fait de se baser uniquement sur le prix de la prestation n'est pas suffisant, et qu'il faut avoir d'autres critères de choix et de maintien de relation pour s'assurer que le fournisseur en relation respectera bien ses engagements en termes de qualité et de délais. D'où l'importance d'une bonne évaluation.

La sélection des fournisseurs est un processus très complexe qui dépend de plusieurs facteurs tels que le secteur d'activité de l'entreprise donneur d'ordre (DO), le type de relation à engager entre le DO et les fournisseurs, etc. les différents travaux dans ce domaine montrent cependant, que le triptyque QCD (Qualité, Cout, Délai) demeure le plus utilisé dans ce processus. Ces critères et d'autres sont parfois conflictuels, ce qui rend le processus de sélection des fournisseurs compliqué. Plusieurs méthodes ont été publiées dans la littérature pour résoudre ce problème.

Par ailleurs, la qualité de la santé financière du fournisseur, à la sélection qu'au cours de la relation, reste la pierre angulaire d'où est construit tous critères de relation entre entreprise, le préalable à tous critères de sélection. Car elle permet de certifier la capacité du fournisseur à respecter ses engagements.

Au regard des travaux antérieurs, la confiance a été conceptualisée de deux manières :

Variable psychologique : située en amont de l'intention de comportement : présomption, attente, croyance vis-à-vis du partenaire de l'échange : dimensions cognitives et affectives : une présomption : (Gurviez et Korchia, 2002), une attente : (Sirdeshmukh et al., 2002) ou encore une croyance vis-à-vis du partenaire de l'échange (Ganesan, 1994).

Variable comportementale : une action ou une intention comportementale : volonté d'être vulnérable, volonté de compter sur le partenaire de l'échange : dimensions conatives, en tant qu'attente positive vis-à-vis du partenaire, la confiance sous-tend le postulat qu'elle se fonde sur l'anticipation et la prévisibilité, (Doney et Cannon, 1997).

Nous avons considéré la confiance comme une résultante d'un comportement financier éthique du partenaire de l'échange et comme variable comportementale qui se fonde de l'anticipation et la prévisibilité explicative du comportement de l'entreprise DO lors du diagnostic financier.

Nous avons par conséquent, définis la confiance dans l'optique financière sous trois dimensions qui sont : la crédibilité, l'intégrité, la régularité et la responsabilité, que nous avons dénommé « carré du comportement financier éthique », laquelle nous allons utiliser dans notre cadre d'analyse dans l'explication du comportement de l'entreprise DO au moment du diagnostic financier basé sur les attributs éthiques. Ainsi, la confiance dans une entreprise, sous l'angle financier, du point de vue de l'entreprise DO, est une variable comportementale qui reflète un ensemble des présomptions accumulées quant à la crédibilité des performances, l'intégrité des informations, la régularité des actions et la responsabilité des décisions que l'entreprise DO attribut au partenaire de l'échange.

- **La crédibilité** attribuée à l'entreprise est l'évaluation de ses capacités à remplir les termes de l'échange concernant ses performances attendues et sa situation financière présentée, tributaire d'une bonne organisation financière et des animateurs financiers qualifiés. C'est-à-dire ses capacités à répondre aux attentes « techniques », elle repose sur l'attribution au fournisseur par l'entreprise DO d'un degré d'expertise quant à ses attentes fonctionnelles sur la satisfaction de ses besoins.
- **L'intégrité** attribuée à l'entreprise est l'évaluation d'information financière, technique et commerciale, honnête et rigoureusement justifiée. Autrement dit de l'honnêteté de son « discours » pris au sens large ;
- **La régularité** attribuée à l'entreprise est l'évaluation de ses actions en conformité avec des procédures comptables et financiers établis, avec des normes comptables et financiers légales en vigueur et face au respect des engagements et termes d'échange avec d'autres parties prenantes.
- **La responsabilité** attribuée à l'entreprise est l'évaluation de ses décisions financières au regard de la mission et la survie de l'entreprise, dont : l'importance et la qualité des dépenses hors budget, la qualité et la nature des dépense d'investissement, la répartition du résultat positif de l'exercice, l'importance et la qualité des opérations financières hors circuit bancaire, etc.

Les quatre dimensions de la confiance présentées ci-haut, constitutifs du comportement financier éthique, reflètent les attributs éthiques de l'entreprise à l'égard de ses partenaire d'échange et traduisent les critères de choix et de la décision contractuelle, voire sa pérennisation de l'entreprise DO.

2.2.2. Attributs éthiques de l'entreprise

Les attributs éthiques au niveau de l'entreprise reflètent son comportement éthique à l'égard de ses partenaires de l'échange. Ils peuvent être analysés sous différents angles : il peut s'agir de la façon dont l'entreprise considère ses employés, de ses pratiques en terme de gestion financière, de l'impact de la production sur l'environnement physique ou de l'attitude de l'entreprise envers ses partenaires stratégiques. Le comportement éthique de l'entreprise est largement tributaire de l'importance qu'elle accorde à sa responsabilité en matière éthique, à sa réputation ainsi qu'à son image de marque. Il constitue de ce fait un facteur de compétitivité et un élément déterminant de son capital immatériel.

La perception du comportement éthique de l'entreprise par ses différentes parties prenantes est un sujet qui a toujours attiré l'attention des chercheurs, cependant en dépit du travail accompli et des explications fournies, il reste beaucoup à faire pour établir les liens qui sous-tendent cette relation.

L'étude de l'impact du comportement éthique de l'entreprise sur les décisions contractuelles n'a retenu l'attention que de quelques auteurs. Les entreprises DO voudraient que les fournisseurs se comportent d'une manière éthique, et leurs attentes servent de point de référence pour leurs décisions.

Nous nous proposons dans le cadre de ce travail de mettre en exergue le lien entre les attributs éthiques au niveau du comportement financier de l'entreprise et les quatre dimensions de la confiance :

Hypothèse 1a : Plus les attributs éthiques relatifs au comportement financier de l'entreprise sont perçus positivement par l'entreprise DO, plus la crédibilité attribuée à l'entreprise est élevée.

Hypothèse 1b : Plus les attributs éthiques relatifs au comportement financier de l'entreprise sont perçus positivement par l'entreprise DO, plus l'intégrité réservée à l'entreprise est grande.

Hypothèse 1c : Plus les attributs éthiques relatifs au comportement financier de l'entreprise sont perçus positivement par l'entreprise DO, plus la régularité attribuée à l'entreprise est élevée.

Hypothèse 1c : Plus les attributs éthiques relatifs au comportement financier de l'entreprise sont perçus favorablement par l'entreprise DO, plus l'entreprise est considérée comme responsable.

2.3.Ethique financière : antécédent à la décision contractuelle

Comme nous l'avons démontré dans les lignes précédentes qu'il existe une relation directe entre la confiance et son rôle dans les comportements contractuels des entreprises. Par ailleurs, les études portant sur les relations de la confiance et de l'éthique nous suggèrent l'existence d'un lien entre la confiance accordée aux dimensions éthiques de l'offre et décision éthique d'achat via le jugement éthique des entreprises. La relation entre les pratiques financières éthiques et la confiance entre les entreprises, est considérée comme un antécédent à tout jugement éthique.

En effet, des attributs éthiques des pratiques financières perçus positivement par l'entreprise DO, peuvent renforcer sa confiance, soit à l'égard du sous-jacent du contrat, soit à l'égard de l'entreprise en partenariat, et ainsi influencer son jugement éthique.

Le jugement éthique comme conséquence de la relation « pratiques financières éthiques ou éthiques financière et confiance d'entreprise » agit en tant que variable médiatrice dans notre modèle conceptuel et peut être considéré comme un antécédent immédiat au comportement de l'entreprise DO dans sa décision contractuelle.

Nous supposons l'existence de relations causales entre les quatre dimensions de la confiance et le jugement éthique de l'entreprise DO :

Hypothèse 2a : La crédibilité attribuée à l'entreprise influence significativement le jugement éthique de l'entreprise DO.

Hypothèse 2b : L'intégrité allouée à l'entreprise fournisseur un impact significatif positif sur le jugement éthique de l'entreprise DO.

Hypothèse 2c : La régularité attribuée à l'entreprise fournisseur influence significativement le jugement éthique de l'entreprise DO.

Hypothèse 2d : La responsabilité réservée l'entreprise fournisseur est positivement corrélée au jugement éthique de l'entreprise DO.

Le passage à l'acte contractuel proprement dit, sur le plan financier, basé sur des attributs éthiques, étant souvent freiné à cause soit de la mauvaise situation financière et la capacité opérationnelle, soit du manque de conviction dans les états financiers présentés, soit des pratiques financières douteuses et irrégulières, nous avons opté d'analyser le comportement financier de l'entreprise DO au niveau de sa composante attitudinale soit au niveau de la décision contractuelle et soit à celui de la pérennisation d'un contrat.

La relation entre jugement et intention éthique a été auparavant confirmée dans le cadre de la prise de décision de managers, sa validation dans le cas du comportement financier de l'entreprise est néanmoins demeurée en suspens. Nous supposons la relation causale directe entre le jugement éthique et l'intention éthique des pratiques financière de l'entreprise.

Hypothèse 3 : Le jugement éthique des pratiques financières de l'entreprise DO a un impact positif sur sa décision contractuelle. Ainsi, il y aura décision contractuelle que si après jugement éthique, les pratiques financières du fournisseur se sont révélé digne de confiance.

En s'inspirant du modèle du comportement d'achat du consommateur de Aida Baccouche et Mustapha pour construit notre modèle de comportement financier éthique de l'entreprise en prenant en compte les différentes relations causales reliant les différentes variables de notre modèle conceptuel, constituent nos principales hypothèses de recherche, et sont schématisées dans la figure 1 présentée ici-bas.

2.4.Figure du modèle du comportement financier éthique

La figure ci-dessous présente notre modèle conceptuel relatif au comportement financier éthique de l'entreprise base de la confiance quant à la prise de décision contractuelle.

Figure 1 : Modèle du comportement financier éthique de l'entreprise

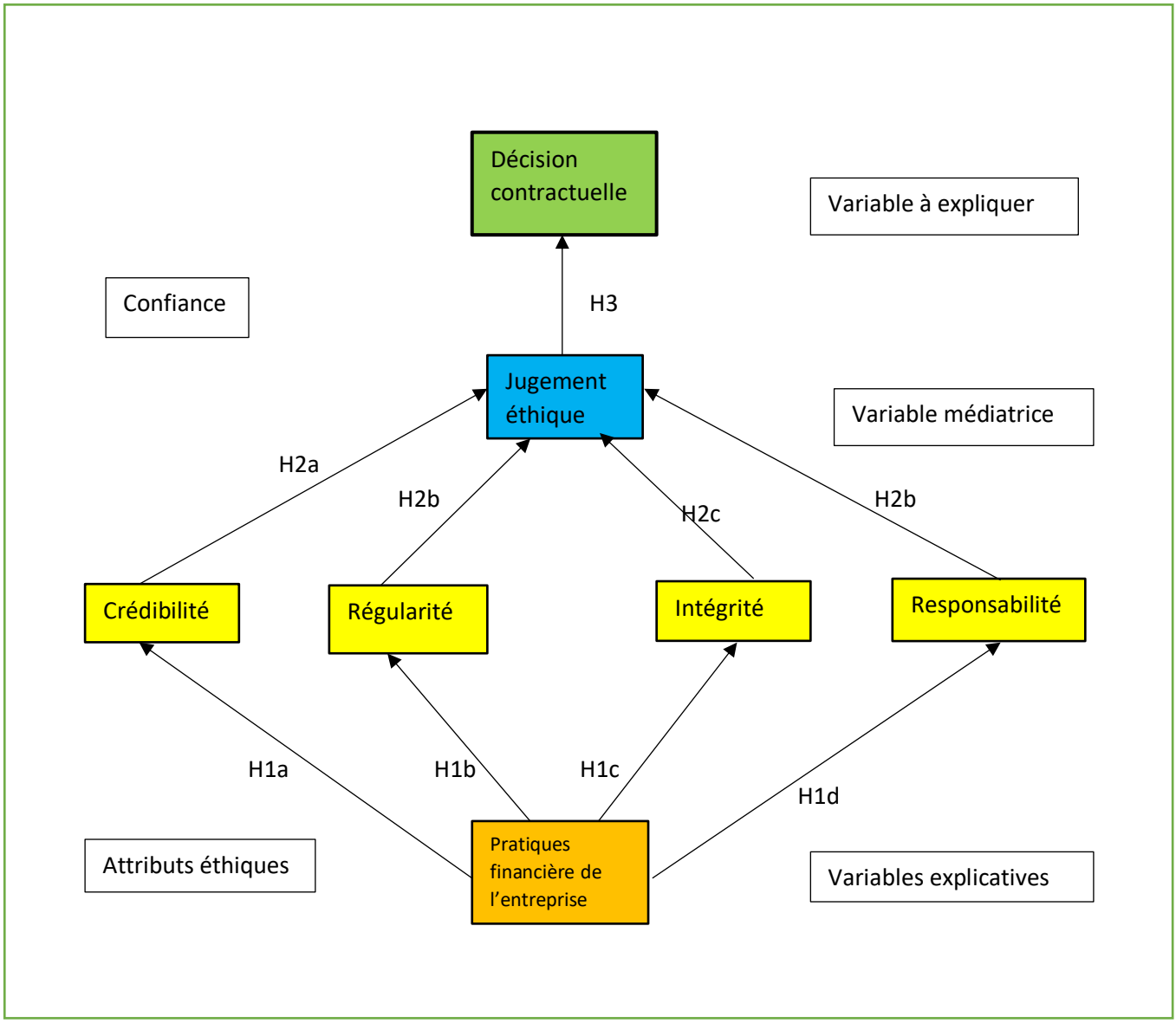

3. La place des attributs éthiques dans le contrat de sous-traitance

3.1.Choix et justification du domaine de la validation empirique

Le choix d'un domaine d'activité congruent pour la validation de notre modèle théorique a comme objectif principal de rechercher quels sont les exigences éthiques que l'entreprise se base pour prendre de décision contractuelle avec un fournisseur.

Cependant, selon l'article 6 de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, la convention de prudence est en tout cas observée, à partir d'une appréciation raisonnable des évènements et des opérations à enregistrer au titre de l'exercice.

La prudence est définie comme l'appréciation raisonnable des faits afin d'éviter le risque de transfert, sur l'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine ou le résultat de l'entité. C'est l'idée la plus généralement répandue en matière d'établissement de comptes.

La prudence se retrouve dans la règlementation fiscale où il est précisé que le bénéfice net est établi sous déduction de toutes charges, notamment les provisions constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées et que les événements en cours rendent probables, à conditions qu'elles aient été effectivement constatées dans les écritures de l'exercice.

Les droits des sociétés fait état également de prudence en précisant que les produits nets de l'exercice, déduction faite de frais généraux et autres charges de la société, y compris tous les amortissements et provisions, constituent le résultat de l'exercice.

Ce principe a forcément des applications aux valeurs d'actifs et aux éléments constitutifs du passif de l'entité. On trouve les applications de la convention de prudence, pratiquement dans tous les postes du bilan et du compte résultat. On la trouve particulièrement dans les cas ci-après :

- Obligation de procéder aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, même en l'absence ou en cas d'insuffisance de bénéfices ;
- L'interdiction de comptabiliser des plus-values latentes (c'est-à-dire non encore définitives mais n'ayant qu'un caractère potentiel) ;
- Recherche systématique de tous les éléments du passif susceptibles de grever le patrimoine social dès lors qu'ils trouvent leur origine dans des faits ou événement antérieur à la clôture de l'exercice ;
- L'interdiction de prendre en compte les bénéfices avant leur réalisation.

La convention de prudence conduit à prendre en compte des charges probables et à interdire de prendre en compte des produits non réalisés.

Pratiquement, la convention de prudence repose sur l'idée qu'on ne doit pas présenter une situation meilleure qu'elle ne l'est en réalité. La règle de prudence est destinée à protéger les utilisateurs externes des états financiers et les dirigeants contre les illusions qui pourraient résulter d'une image non prudente ou trop flatteuse de l'entité.

La convention de prudence est avant tout, dans le contexte socio-économique et culturel de nos entités, un moyen d'une part, de protéger et surtout de garder la confiance des tiers et, d'autre part de prévenir toutes distributions de dividendes fictifs (distribution de plus-values potentielles) susceptibles de nuire à leur équilibre financier, leur croissance et leur capacité d'autofinancement.

Toutes fois, l'application de ce principe de prudence ne doit pas conduire à la création de réserves occultes ou de provisions excessives, la sous-évaluation délibérée des actifs ou des revenus ou la surévaluation délibérée des passifs ou des charges. Les actifs et les produits ne doivent pas être surévalués, et les passifs et les charges ne doivent pas être sous-évalués. (Sambe et Diallo, 2017)

Le respect de normes comptables du SYSCOHADA, plus précisément l'observation de la convention de prudence par les entreprises sous-traitant, a été retenu dans le cadre de ce document pour la validation empirique de notre modèle conceptuel. La gestion des

immobilisations lié directement au sous-jacent du contrat, leur mauvais état et la manque de procéder à leurs amortissements, à leurs dépréciations et à leurs provisions, même en l'absence ou en cas d'insuffisance de bénéfices ; comme élément nocif et contraire aux attributs éthiques aux yeux de l'entreprise DO.

3.2.Méthodologie de la recherche

L'objectif principal de notre recherche est de proposer et tester un modèle du diagnostic financier en incorporant l'éthique dans le processus de prise décision contractuelle de l'entreprise.

Pour ce faire, nous nous sommes résolu de choisir un échantillonnage de convenance avec une certaine dispersion en termes de taille, l'implantation à Kinshasa et l'externalisation de certaines opérations d'exploitation.

La collecte des données, nous a servis, de rechercher des données permettant une évaluation rigoureuse et pertinence des échelles retenues.

La consultation de la base de données de l'ANAPI sur les entreprises ainsi que la prospection individuelle ont servi de moyens de repérage de ces entreprises.

Deux échantillons différents étaient d'une grande nécessité aux besoins de nos enquêtes : la première, administrée aux 5 entreprises publiques, a servi à la place exploratoire de notre étude. La deuxième, administrée à un échantillon de convenance composé de 40 entreprises dument enregistrées en République Démocratique du Congo et ayant leur siège social à Kinshasa a servi à la collecte des données nécessaires à la phase du jugement de nos hypothèses.

L'enquête par questionnaire a été faite lors d'entretiens avec les responsables financiers des entreprises, méthode jugée adéquate dans le cadre de cette recherche. Les différentes échelles retenues ont été adaptées et traduites selon une démarche rigoureuse par rapport au contexte socioculturel de la République Démocratique du Congo.

3.3.Présentation et interprétation des résultats de l'ajustement du modèle théorique aux données empiriques

Après l'analyse exploratoire accomplie sur base d'un échantillon de convenance de 5 entreprises, notre analyse confirmatoire a été sur un échantillon distinct composé de 40 entreprises, sur la base du questionnaire dans sa deuxième version après élimination de 3 items qui se sont révélés inappropriés.

L'approche des méthodes d'équations structurelles (M.E.S) nous a permis de tester nos modèles de mesure et de vérifier l'ajustement de notre modèle aux données empiriques dans le but d'améliorer la fiabilité et validité des différentes échelles de mesure retenues pour les différents construits.

3.4.Tableaux

Nos tableaux ci-dessous présente nos données, nos tests et nos résultats afin de la confirmation de nos hypothèses.

Tableau 2 : Tests de validité convergente

	Validité Convergente	
	t [> 1,96]	Rhô $_{VC}$ [> 0,5]
Entreprise	7,622 < t	0,513
Crédibilité	5,291 < t	0,505
Intégrité	t : = 8,243	0,587
Régularité	t : = 8,247	0,587
Responsabilité	14,034 < t	0,666
Jugement éthique	11,340 < t	0,683
Décision contractuelle	10,546 < t	0,514

Tableau 3 : Tests de validité discriminante

	Validité discriminante					
	Crédibilité	Intégrité	Régularité	Responsabilité	Jugement éthique	Décision contractuelle
Rhô $_{Vc}$	0,505	0,587	0,587	0,666	0,683	0,514
Racine Carrée de Rhô $_{Vc}$	0,711	0,766	0,766	0,816	0,826	0,717
Crédibilité	1					
Intégrité	0,771	1				
Régularité	0,771	0,73	1			
Responsabilité	0,644	0,809		1		
Jugements éthiques	0,52	0,573		0,727	1	
Décision contractuelle	0,536	0,599		0,681	0,812	1

Au regard de résultat ci haut, l'analyse factorielle confirmatoire de notre modèle structurel a été sans appel, que les attributs éthiques au niveau du comportement financier de l'entreprise, ont un impact favorable sur les quatre dimensions de la confiance et qu'ils agissent sur la décision contractuelle de l'entreprise.

Tableau 4 : Test des hypothèses

Sens de la relation entre les variables	Hypothèses	Test de Student (CR)	Significativité	Validation des hypothèses
CRÉDIBILITÉ □ ENTREPRISE	H1a	6,202	Significative	Validée
INTÉGRITÉ □ ENTREPRISE	H1b	8,430	Significative	Validée
REGULARITE □ ENTREPRISE	H1c	8,430	Significative	Validée
RESPONSABILITE □ ENTREPRISE	H1d	8,125	Significative	Validée
JUGEMENT ETHIQ □ CRÉDIBILITÉ	H2a	(3,326)	Significative	Validée
JUGEMENT ÉTHIQUE □ INTÉGRITÉ	H2b	8,814	Significative	Validée
JUGEMENT ÉTHIQUE □ REGULARITE	H2c	8,814	Significative	Validée
JUGEMENT ÉTHIQUE □ RESPONSABILITE	H2d	2,326	Significative	Validée
DECISION CONTRACTUELLE □ JUGEMENT ÉTHIQUE	H3	11,301	Significative	Validée

Tableau 5 : Qualité du modèle

CMIN/DF	RMSEA	NFI	TLI	CFI	AIC	ECVI
3,638	0,094	0,938	0,947	0,954	2232,330	7,466

Tableau 6 : Caractéristiques du modèle étudié

Caractéristiques du modèle	
Taille de l'échantillon	45
Nombre de variables du modèle	12
Nombre de variables observées	15
Nombre de variables non observables	9
Nombre de variables exogènes	15
Nombre de variables endogènes	14
Nombre de paramètres potentiels	87
Nombre de paramètres à estimer	23
Chi–Deux (X^2)	2004,330
Degré de liberté	551
p	0.000
Méthode d'estimation	Maximum de vraisemblance

Notre modèle s'ajuste bien aux données empiriques comme le démontre le résultat ci-dessus. En effet, les quatre dimensions de la confiance, entre autre : la crédibilité, l'intégrité, la régularité et la responsabilité ; agissent sur la décision contractuelle de l'entreprise DO via son jugement éthique dans le cadre du diagnostic financier des entreprises fournisseurs sous-traitants avant tout contrat ou renouvellement du contrat de sous-traitance.

Toutes nos hypothèses ont été validé, ce qui traduit le lien direct entre la décision contractuelle rationnelle d'une entreprise et l'appréciation des attributs éthiques dans la relation durable entre les entreprises.

L'approche analytique du comportement financier de l'entreprise à l'égard de la convention de prudence a été appréhendé sous les angles suivants :

- L'analyse de l'attitude de l'entreprise DO à l'égard du respect des normes comptables du SYSCOHADA nous a révélés selon une étude thématique que les entreprises considèrent leur relation contractuelle comme un investissement qu'il faut à tout prix surveillé afin de maitriser les risques économiques, financier et commerciales qui peuvent en découler, et accordent à ce titre une grande importance à la préservation de leur image, aux impacts économiques et sociaux et à la maîtrise de leur marché.
- L'évaluation systématique approfondie de l'entreprise DO à l'égard des pratiques financières relatives aux normes de prudence dans la gestion comptable et technique du sous-jacent du contrat, a dégagé des résultats traduisant une notoriété appréciable.
- L'analyse du comportement financier éthique adopté par l'entreprise DO a également confirmé l'intérêt réservé au respect des pratiques d'éthique financière relatives à la convention de prudence.

Cette analyse du comportement financier de l'entreprise à l'égard du respect de la convention de prudence, semble corroborer les résultats obtenus dans l'analyse de l'ajustement du modèle conceptuel aux données empiriques, sur les plus global et structurel. De ce fait, la décision contractuelle avec les entreprises sous-traitants au comportement financier éthique, donc respectueux de normes comptables du SYSCOHADA et plus particulièrement de la convention de prudence est liée à l'attitude pro-éthique et prudentielle de l'entreprise DO.

4. Conclusion et discussion des apport et limites de la recherche

Le diagnostic financier de l'entreprise a toujours été un sujet d'attention primaire en gestion financière, et fait l'objet de plusieurs recherches, car il contribue, dans la gestion financière, à l'identification, à la détection et à la caractérisation des menaces et risques encourus par l'entreprise, permet de réduire les écarts entre la situation actuelle et les objectifs souhaités par l'entreprise en terme d'amélioration. Etant que outils important de la gestion financière, cela va de soi que les professionnels et chercheurs en finance veille à son amélioration pour de plus en plus d'efficacité.

L'intégration de l'éthique financière dans le diagnostic financier, dans le cadre de notre recherche, va dans cette optique d'amélioration du diagnostic financier, pour plus d'efficacité en vue de le permettre d'atteindre sa mission dans la gestion financière.

Notre principale contribution sur le plan théorique a été de placer la confiance comme 1re variable médiatrice entre les antécédents indirects au jugement éthique, matérialisés par les attributs éthiques au niveau des pratiques financières de l'entreprise : (variables explicatives)

et, le jugement éthique (2e variable médiatrice) qui agit en tant qu'antécédent immédiat à la décision contractuelle (la variable à expliquer).

Nous avons pu répondre globalement à notre problématique de départ en démontrant que des attributs éthiques se rapportant au respect de la convention de prudence dans les pratiques financières par les entreprises sous-traitants et perçus positivement par l'entreprise DO peuvent générer sa confiance et établir un pont entre entreprises, matérialisé par une relation contractuelle durable et profitable aux deux partenaires.

Les dimensions de confiance, à savoir : la crédibilité, l'intégrité, la régularité et la responsabilité ; forment les piliers du comportement financier éthique de l'entreprise, permettant ainsi la viabilité de relation contractuelle durable entre entreprises.

Sur le plan empirique, nous avons contribué en premier lieu par le choix de la thématique dans le domaine de la gestion financière qui nous a permis de cerner la pertinence de l'éthique financière dans le diagnostic financier au regard de l'évaluation de l'entreprise partenaire.

En second lieu, par la démarche méthodologique adoptée tant au niveau du choix des échelles de mesure que de la méthode de collecte de données, nous a permis de dégager des résultats assez significatifs, en témoigne le bon ajustement de notre modèle conceptuel aux données empiriques.

L'agencement théorique de nos hypothèses, nous a permis de confirmer des relations causales. En effet, toutes nos hypothèses ont été validé. Le taux de Student le plus élevé a été enregistrer au niveau de l'hypothèses H3 liant les attributs éthiques associés aux dimensions de confiance dont la crédibilité, l'intégrité, la régularité et la responsabilité ; combinés à la prise de décision contractuelle de l'entreprise DO.

Les relations entre les variables explicatives retenues et les dimensions de la confiance ont été confirmées. Ce résultat justifie le choix de cette variable en tant que conséquence immédiate des attributs éthiques perçus au niveau du comportement financier de l'entreprise.

La validation de cette relation dans le modèle particulier du comportement financier « éthiques » de l'entreprise présente un certain apport méthodologique, que nous tenterons de généraliser à d'autres types de préoccupations éthiques notamment dans la gestion de l'entreprise.

Nous avons en outre relevé une certaine conscience éthique dans les pratiques financières des entreprises et une certaine exigence des attributs éthiques de la part des entreprises qui sollicitent plus de crédibilité, d'intégrité, de régularité et de responsabilité de la part des entreprises sous-traitants. Ce qui illustre l'intégration d'attributs éthiques parmi leurs critères de choix. À la lumière des principaux résultats obtenus, deux principales recommandations peuvent être proposées :

L'éthique doit être intégrée aux choix stratégiques de l'entreprise en vue de lui assurer croissance et survie. Cette vision stratégique doit être traduite au niveau de toutes les composantes de gestion financière entre autre : budget, trésorerie, comptabilité, audit, gestion de marché... Les entreprises doivent sensibiliser suffisamment sur l'éthique financière afin développer des pratiques financières plus éthiques, respecter les normes et principes comptables et financiers établis et prendre de décisions plus éthiques conforme au but de la gestion financière et à la vision principale de la finance qui est la création de la richesse et la pérennisation des affaires.

Au regard de notre modèle du comportement financier de l'entreprise construit dans cette recherche, il doit être développé une démarche du diagnostic financier intégrant l'éthique financière, que nous proposerons dans le cadre de nos prochaines études, afin de renforcer le diagnostic financier, le permettant ainsi de s'améliorer efficacement pour mieux atteindre ses objectifs.

Notre étude, bien qu'elle peut être une source d'information précieuse et servir de référence pour les entreprises dans la compréhension de la pertinence des pratiques financières éthiques pour une meilleure gestion financière. Toutefois, cette étude présente quelques limites d'ordre méthodologique et théorique. En effet, la portée des résultats dégagés reste astreinte au choix du thème, aux conditions et au type d'enquête, à la taille et à la représentativité de l'échantillon.

Les limites de ce travail constituent des voies futures de recherche. Le diagnostic financier de l'entreprise et l'analyse des contextes, cycles, facteurs social, économique, culturels et de la religiosité ainsi que la mesure de leur impact sur la confiance des entreprises, et sur son jugement éthique envers ses fournisseurs respectueux des pratiques financières relatives aux normes comptables et principes financiers établis, constituent des pistes de recherche très prometteuses et assez captivantes pour une meilleure compréhension du comportement financier éthique intégrant des facteurs intangibles de choix.

BIBLIOGRAPHIE

[1] Abdelmoula M., (2000), « Positionnement stratégique et réseautage industriel au service de la compétitivité de l'entreprise », La Revue de l'Entreprise, N°49, septembre-octobre, pp.11-13.

[2] Abdessemed T., (2001), « La coopération interfirmes : mode de coordination hybride ou générique ? », Actes de la 10ième Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, AIMS, 13-14-15 Juin, 28 p.

[3] ANAPI, Base de données de l'ANAPI, http ://www.investindrc.cd, date d'accès : 15/12/2024.

[4] Baccouche A. et Mustapha Z., L'impact de la relation « éthique-confiance » sur l'intention d'achat du consommateur : cas des produits respectueux de l'environnement, Revue de sciences de gestion, n°234, 2008, pp 53-64

[5] Crane A., Unpacking the ethical product, Journal of business ethics, 2001, 30, 4, pp 361-373

[6] Donney P.&Cannon J., An examination of the nature of trust in buyer-seller relationships, Jounal of marketing, 1997, 61, pp 35-51

[7] Duhamel A. & N. Mouelhi, Ethique : histoire, politique, application, Boucherville (Québec), éd. Gaétan Morin Editeur, 2001, p 306

[8] Filser M., Confiance et comportement du consommateur, Economies et Sociétés, Sciences de gestion, Série SG, 1998, n°8-9, pp279-294

[9] Gurviez P. & Korchia M., Proposition d'une échelle de mesure multidimensionnelle de la confiance de la marque, Recherche et Applications en Marketing, 2002, 17, 3, pp 1-21

[10] Hosmer L., Tone, Trust : the conncting link between organizationnal theory and philosophical ethics, Academy of management Review, 1005, 20, 2, pp 379-403
[11] Lénoir, Le temps des responsabilités, Fayard, 1991, in jean Moussé, Ethique et entreprise, Vuibert, Paris, 1993, p 192
[12] Morrisson Ian C., L'éthique dans les affaires : quelles singularités dans la banque et la finance?, Revue d'économie financière, n°31, 1994, pp287-296.
[13] Neuville J.P., (1997), « La stratégie de la confiance : le partenariat industriel observé depuis le fournisseur », Sociologie du Travail, N°3, pp.297-319.
[14] Swaen V., La citoyenneté d'entreprise : une nouvelle éthique au service des sentreprises pour seduire les consommateurs, Actes du 2ème Congrès du Marketing, Paris, France, 2002, pp 1-38
[15] Swaen V., Thèse de Doctorat, Etude des perceptions et des réactions des consommateurs face aux activités citoyennes des entreprises : application à deux catégories de produits, Belgique, 2004
[16] Shiller R.J., The subprime solution, Princeton University Press, 2012, p 208
[17] Stéphanie L., Les théories économiques et leurs applications, éd. Dunod, Paris, 2002, pp 157-180.